RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 59/2020

L'an deux mille vingt et le dix novembre, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR BAS ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 3 novembre 2020
Présents : M BONNEAU François, M LLUGANY Julien, Mme PIC Odile M CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M Adel M'ZOURI, Mme OLIBO Marie-Hélène, M BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis M CAMALY Julien, M COSTA Claude, Mme CULAT Danielle, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, M DECROCK Frédéric, M DELANNE Claude, M FILELLA Davis, Mme HOGNON Sophie, Mme INIESTA Nuria, Mme JORDA Julie, M PENEL Franck, M ROGE Pierre , Mme ORTEGA-ROMERO Marie, Mme SENEGA DUPRE Patricia, Mme SOUBIELLE Eva
Secrétaire de séance : M DELANNE Claude

Objet : Travaux d'extension et de mise en accessibilité du Centre Technique Municipal – Demande subvention DETR 2021

Monsieur Le Maire présente l'avant-projet détaillé d'extension et de mises aux normes accessibilités et énergétiques du Centre Technique Municipal.

Ce projet a pour objectif de doter la Commune de superstructure en adéquation avec son développement et de fournir aux services techniques un outil de travail performant et conforme aux dernières règlementations et normes en vigueur.

Ce projet s'articulerait comme suit :
- Construction d'un bâtiment nouveau comprenant les bureaux, les locaux sociaux, les ateliers et les zones de stockage,
- Réhabilitation du bâtiment existant avec désamiantage de la toiture et réorganisation de l'espace pour le stationnement des véhicules,
- Reprise des VRD avec cheminement PMR.

L'estimation de ces travaux s'élève à 791.014,16 € HT à laquelle il faut ajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre et études diverses (étude de sol, contrôle technique, mission SPS…) de 68.542,00 € HT soit une estimation totale de 859.556,16 € HT.

Monsieur Le Maire informe qu'il convient demander une subvention au titre de la subvention DETR 2021 pour ces travaux d'extension et de mise en accessibilité du Centre Technique Municipal
Monsieur Le Maire précise que le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles HT :
- Montant prévisionnel des travaux : 791.014,16 €
- Honoraires Maîtrise d'œuvre architecte, bureau d'études… 68.542,00 €

Recettes prévisionnelles :
- DETR : 429.778,08 €
- Financement Commune : 429.778,08 €

Le calendrier de réalisation de l'opération s'établit comme suit :
- Courant : novembre : Dépôt du Permis de Construire,
- janvier : Approbation DCE,
- février : Lancement Appel d'offres Travaux,
- avril- mai – Attribution Marchés,